

# Pro-Chanvre

Conçu et développé par Construire en Chanvre, ce programme vise à accompagner les professionnel·les de la maîtrise d'œuvre et les entreprises de la mise en œuvre dans l'application des Règles professionnelles de la construction chanvre.

L'attestation délivrée est nécessaire pour concevoir, prescrire ou superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre, et justifier leur assurabilité.

## PUBLIC

Professionnel·les de la maîtrise d'œuvre (conception, exécution) et de la mise en œuvre (artisan·es, entreprises du BTP, conducteur·rices de travaux ...)

## INFOS PRATIQUES

**Durée**  
28 heures sur 5 jours

**Lieu**  
La Monterie, Montpinchon (50)

**Tarifs**  
1 500€ HT  
1 800€ TTC

## FORMATEURS

**Mathis RAGER**  
Architecte et formateur agréé

**Luc VAN NIEUWENHUYZE**  
Formateur et expert bâti ancien

## ORGANISATEURS

**SCIC Les 7 Vents**  
02 33 19 01 38  
yohan.jeanne@7vents.eu

**ARPE Normandie**  
02 31 34 57 24  
carole.lemans@arpenormandie.org

## OBJECTIFS

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités
- Concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Identifier les modes de production et les contraintes de chantier
- Construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs
- Superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre

## PROGRAMME

- Jour 1** - Les bases pour construire en chanvre  
**Jour 2** - Connaissances approfondies des bétons de chanvre  
**Jour 3** - Eléments de conception d'ouvrages en chanvre  
**Jour 4** - Prescrire et superviser la réalisation d'ouvrages en chanvre

